



N° 19
Mars 2013

L'ECHO des PINCHINATS

Comité d'intérêt de quartier des Pinchinats

EDITORIAL

L'ECHO des Pinchinats est un de nos moyens de communication le dernier était en juin 2012 avant notre fête annuelle qui se déroule toujours avec beaucoup de convivialité, cette année 2013 elle est prévue le Dimanche 23 juin.

Je voudrais à nouveau relancer un appel à nos résidents pour nous faire des suggestions de thèmes d'articles concernant notre quartier et plus encore s'impliquer dans leur rédaction avec l'équipe du CA qui serait à votre écoute et ravie de votre participation. Nous tentons de mettre au point via « internet » un site permettant des échanges d'informations, là aussi la participation « d'assistant » serait bienvenue dans le domaine informatique, vous serez tenu informé de l'avancement à notre AG annuelle. Celle-ci aura lieu

Le vendredi 12 avril à 18 h. salle Baudun les Platanes.

seront abordés tous les sujets d'actualité concernant particulièrement notre quartier.

Les membres du CA en charge des dossiers feront le point sur les affaires et projets en cours:

Le PLU et le PDU.

Le dossier des Bus.

Le projet VSV et son devenir.

L'affaire Tournon et ses nuisances.

La sécurité et les missions de la Police.

et la création d'un Site internet, avec

Cherchons assistance technique : Web master

C'est la raison d'être de ce COMITE de QUARTIER.

L'information doit être « montante et descendante ».

Bernard DUSI

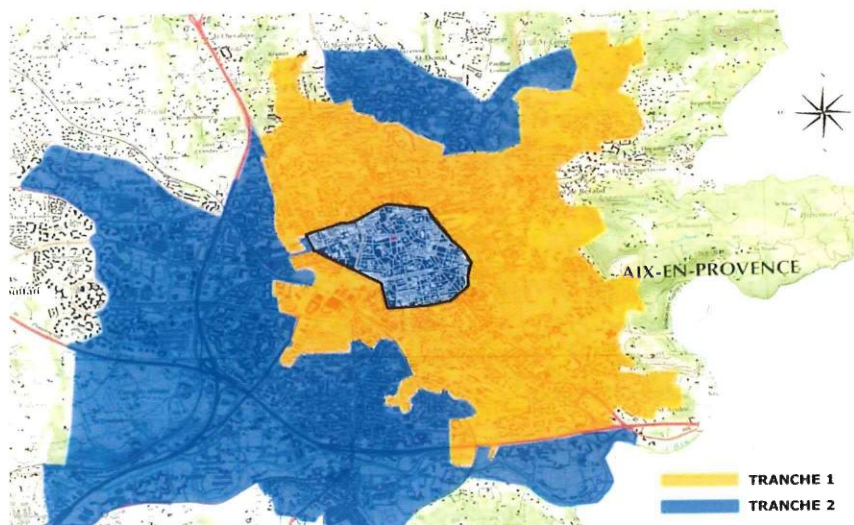


Les Echos de l'Internet Le haut débit pas pour demain

Le schéma de déploiement de la fibre optique sur notre commune se fera en deux phases, lancées sur 2013 2014, et devrait être achevé en 2018. France Telecom est en charge de ce réseau, il remplace Free dont les annonces n'ont pas été suivies d'effets.

Rappelons que cette technique qui supplante actuellement l'ADSL partout en France, multiplie par 100 la vitesse de l'Internet comme des autres accès à l'information (Télévision notamment). Mais ne rêvons pas : notre quartier ne fait pas partie de ces plans...

Zones de déploiement de la fibre optique pour le très haut débit



Sommaire :

L'editorial

Le haut débit internet

Une charte forestière

Le débroussaillage

La deserte des bus

Le PDU

Respirons mieux à Aix

La fête du quartier

Bulletin d'adhésion

Les voisins vigilants



Une charte forestière pour le pays d'Aix

La communauté du Pays d'Aix (34 communes) a élaboré une Charte Forestière de territoire avec l'ensemble des partenaires de la filière forêt-bois. Elle couvre la période 2012-2017.

Une charte est un contrat dans lequel chacun des partenaires s'engage à mener des actions permettant un développement harmonieux, concerté et utile des espaces forestiers locaux.

Les enjeux sont économiques (exploitation du bois : matériaux renouvelable), mais également environnementaux et sociaux. Le constat est que la forêt du Pays d'Aix dispose d'un gisement sous exploité. Les raisons en sont multiples, et donc un des enjeux de cette charte est de permettre une meilleure mobilisation du bois.

Par ailleurs l'exploitation de la forêt joue un rôle important dans la défense contre les incendies.

Une fausse idée reçue est que l'exploitation conduit au déboisement. Au contraire il valorise le milieu forestier ; le concept de gestion durable est une réalité concrète qui a pour objet de préserver le milieu forestier, les écosystèmes et donc la biodiversité. On ne prélève que l'accroissement biologique. Et pendant la repousse les jeunes plantes absorbent plus de gaz carbonique par le phénomène de la photosynthèse

Vu son couvert forestier (55,9% de la surface du territoire de la CPA), la forêt est un espace incontournable dans la politique territoriale du Pays d'Aix. Sur les 49989 ha de surface boisée 64,5% sont privés (32292 ha) et 35,5% publics (17697 ha), appartenant à l'Etat, le Département et les Communes.

La plupart de ces propriétés forestières sont gérées sur la base de documents de gestion durable, conformément au code forestier et au code de l'environnement. Néanmoins Elément central de la société pour les ressources dont elle dispose, la forêt possède également une place de choix dans l'imaginaire collectif et les arts. Cette charte sera donc accompagnée d'un important travail d'information, de formation et d'éducation des populations en matière d'activités forestières.

Notre quartier est concerné sur sa partie est entre la Tour de César et la Fontaine des Tuiles. Ce sont quatre propriétaires, possédant des documents de gestion durable, qui seront attentifs aux orientations de la charte.

Les principaux partenaires de la CPA sont les établissements publics de l'Etat (ONF pour les forêts publiques et Centre Régional de la Propriété Forestière pour les forêts privées), le syndicat des forestiers privés, l'association des communes forestières, la coopérative Provence forêt, le Grand site Ste Victoire, la CCI, l'association de certification forestière PEFC (gage de gestion durable), le syndicat des exploitants forestiers.

Daniel QUILLICI

Président du CRPF



Le débroussaillage

L'incendie est redouté par tout le monde la meilleure prévention consiste dans le débroussaillage autour de sa maison. Plus qu'une recommandation **c'est une obligation** dont le législateur a défini les règles dans le Code Forestier.

Les différents cas de figure sont mentionnés dans les plaquettes des Risques Majeurs.

Les croquis explicitent les surfaces, les zones et distances par rapport aux constructions, les voies d'accès aux installations doivent être débroussaillées sur une profondeur de **10 METRES DE PART ET D'AUTRE DE LA VOIE**.

Les frais sont à la charge des occupants du bâti même si le périmètre s'étend au-delà des limites de la propriété, dans ce cas les règles de courtoisie et de bon voisinage sont de rigueur pour effectuer les travaux chez le voisin.

D'où demande d'autorisation et en cas de refus on en informera la Mairie qui prendra les dispositions prévues par la Loi.

Cas particulier des chemins et routes :

En plus de ces débroussailllements il faut noter que de part et d'autre de toutes les voies d'accès avec circulations automobile, cycliste, piétonnière soit dans notre secteur la route des Pinchinats, les RD 63 a,b,c les chemins de Chauchardy

Des Chênes, de l'Echelle, Fontaine des Tuiles, Noir en fait tous les chemins communaux toutes les branches, souvent mortes qui surplombent dangereusement les chaussées doivent être élaguées à une hauteur suffisante pour le passage des gros véhicules surtout de secours incendie ou sanitaire.

Les propriétaires riverains des terrains bâtis ou non ont obligation d'entretien compte tenu du danger, leur responsabilité serait engagée en cas de chute de ses arbres ou branches qui souvent s'entremêlent avec les câbles EDF ou téléphoniques.

Le Conseil General et les services de la Ville y veillent et envisagent des mises en demeure concernant ces négligences portant atteinte à la Sécurité de Tous

Bernard DUSI

Les Echos d'Aix, vus des Pinchinats

La desserte en bus de notre quartier : 23, 23S, 34..



Le changement de délégataire de service pour les transports « Aix en Bus » a provoqué de nombreux remous et plusieurs évolutions des lignes qui desservent notre quartier.

Le CIQ est intervenu pour que soient bien prises en compte les demandes des habitants des Pinchinats, notamment pour la desserte des établissements scolaires de l'Est de la ville. Nous avons obtenu que la ligne 23 soit remise en place avec un nouveau terminus à Bellegarde pour en faire une ligne courte et donc fiable. Ceci avec une périodicité de 30min depuis le 18 février et une amplitude horaire de 7h à 20h30 au départ du parc Rigaud.

En outre, deux fois le matin (à 7h15 et 8h15) et quatre fois l'après midi (de 12h10 à 18h10 au départ de la rotonde) le 23S, scolaire mais ouvert à tous, dessert le tour de ville.

La ligne 10 (et 10S) qui dessert l'Ouest et le Sud de la ville, provisoirement un terminus aux Arcades ; celui-ci devrait être prolongé vers Venelles en septembre 2013.

Le minibus 34 continue son bonhomme de chemin, avec une périodicité horaire ; dont trois départs à heures fixes de La Mignarde (de 6h52 à 8h52) et 3 retours de Bellegarde (de 16h19 à 18h20). En mars la prolongation jusqu'à Bellegarde d'un voyage sur 3 matin et soir En dehors de ces plages il roule sur demande au N° cristal 09 700 809 013.

Au total, nous avons aujourd'hui une assez bonne couverture de notre quartier. Mais :



Attention un nouvel ajustement des horaires est prévu en septembre pour tenir compte des fréquentations mesurées sur toutes les lignes du réseau. Alors une recommandation :

Prenons le Bus c'est rapide, confortable, peu couteux... et bon pour la planète.

Pour rester informé, voir le site : <http://www.aixenbus.fr>.

Daniel BOIS

Pour les dix ans à venir : 1e PDU



Le Plan de Déplacement Urbain qui fixe les objectifs d'évolution des futurs déplacements dans la CPA est entré dans sa phase de consultation publique : en mairie ou sur :

<http://transports.agglo-paysdaix.fr/plan-de-deplacements-urbains.html>.

L'idée générale est de dissuader le plus possible l'usage des voitures particulières, pour privilégier les transports en commun. Des couloirs de bus seront créés par exemple pour dé-

sengorger l'axe Moulin-Zola. Les vitesses maximales seront encore abaissées pour fluidifier la circulation et pour réduire la pollution de l'air. Aix est en effet au dessus des normes européennes de pollution de l'air autant par les gaz que par les particules, et doit payer une forte pénalité pour cela.

Pour notre secteur le seul changement majeur devrait être la création d'une gare et d'un parking relais à Venelles, en même temps que la ligne SNCF Pertuis-Aix-Marseille verrait sa fréquence améliorée. Mais ce projet n'est pas daté ???

Quant aux voies cyclables et piétonnières, il faudra insister pour qu'elles viennent à nous et permettent, entre autre, de rejoindre les arrêts de bus. Le CIQ continue de suivre ce dossier

Daniel BOIS



Respirons mieux à AIX : 1e Plan de Protection de l'Air du 13...

...a bouclé le 1er Mars sa phase d'enquête publique (voir www.paca.developpement-durable.gouv.fr/ppa-des-bouches-du-rhone-dept-13-a2394.html).

Son objectif est de ramener la qualité de l'air à Aix Marseille dans les normes européennes de santé publique. Il prévoit de réduire la pollution par l'industrie, par les transports (réduction de vitesse de 20km/h, covoiturage, véhicules peu polluants, ...) et par le secteur résidentiel (rappel de l'interdiction du brûlage des déchets y compris verts, normes pour les chaudières et cheminées, ...). Dossier à suivre

Le carnet des pinchinats

C'était le 30 juin 2002

Inauguration du square Colonel Henry MOREAU Pendant la Fête des Pinchinats en présence de plusieurs personnalités.

C'était aussi la sortie du No. 1 de l'ECHO des Pinchinats au 4eme. Trimestre. Et c'est en 2012 que Madame MOREAU veuve du Colonel nous a quittée. il avait été à l'origine de la création du « Comité de Défense des intérêts du secteur des Pinchinats » en 1972.

Nous avons une émotionnelle et chaleureuse pensée en leurs souvenirs pour leur dévouement et leur implication dans la vie de notre quartier.

Ils nous ont quitté : Mr Bailly et Mlle Arata

(faites nous part des évènements heureux et malheureux si vous souhaitez les publier dans l'Echo)

La fête du quartier le 23 juin 2013



Invitation à la fête

C'est maintenant une tradition, chaque année nous sommes heureux de nous retrouver en toute convivialité et simplicité dans les jardins de l'Eglise Sainte Anne des Pinchinats, pour admirer ,œuvres d'art et produits du terroir, rencontrer les artistes et producteurs autour d'un buffet campagnard auquel chacun aura participé. Le CIQ offre apéritifs, café et boissons .N'hésitez pas à vous faire connaître, si vous souhaitez participer activement, auprès de Michèle Magnan. lespinchinats@gmail.com

Retenez la date dès à présent :

Dimanche 23 Juin 2013.